



Reprise bail hlm ... question et précisions ...

Par Visiteur

Bonsoir

pour vous resumer un peu,mon pere est dans un hlm f4 depuis plus de 20 ans,il a avec lui 4 enfants.
il y a deux ans de ca je me suis separé de mon conjoint avec lequel j'ai eu un premier enfant qui a maintenant 4 ans.
je suis donc retourné avec mon fils vivre chez mon pere qui m'heberge a titre gratuit.

je revois de temps en temps le papa de mon premier fils et nous avons eu un deuxieme enfant ensemble en etant separé.il la reconnu l'enfant.

je vis donc chez mon pere avec mes deux enfants,mes 4 freres et soeurs et mon pere.

mon pere aimerai demenager et aimerai me laisser l'appartement.

le probleme c'est que je ne travail pas,j'eleve mes deux garcon.

de plus mon ex conjoint et moi sommes sur le point de nous remettre ensemble.

je tiens a preciser que je payes tous les mois depuis 2 ans le loyer par cheque et mon pere me rembourse en espece.

je suis sur le bail hebergé a titre gratuit depuis mon entrée dans l'appartement.

auriez vous des solutions ou des conseils pour que je puisses recuperer l'appartement?

merci de votre aide

Par Visiteur

Bonsoir Madame

auriez vous des solutions ou des conseils pour que je puisses recuperer l'appartement?

LA seule solution possible serait que votre père parte de façon brusque et sans préavis de son logement.

Dans ce cas la loi prévoit que les descendants du qui vivaient avec le locataire depuis au moins 1 an à la date de l'abandon du domicile peuvent demander à bénéficier du transfert de bail.

Cependant ce transfert n'est pas automatique.

En effet, il faut que vous remplissiez les conditions de ressources pour l'attribution d'un logement HLM, et que le logement soit adapté à vos besoins.

Cordialement